

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2016-2017)
LE 9 MAI 2017**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle demande une minute de silence pour le décès de monsieur Michel Landry, ancien gestionnaire administratif de l'école Louis-Philippe-Paré et de monsieur Gérard Brisson, ancien président de la Commission scolaire du Goéland et époux de madame Lise Beauchamp-Brisson, ancienne commissaire à la commission scolaire.

Elle souligne la présence d'un représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL), de madame Dominique Lafleur, directrice du Centre d'éducation des adultes de l'Accore et de monsieur Benoit Perron, Gouverneur des Grenadiers au hockey midget.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 9 MAI 2017 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

ET :

Les commissaires parents

Tommy Gaulin, commissaire parent du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Sophia Plante, commissaire parent
Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Erminia Merlo, membre du CPE, représentante des enseignants et enseignantes du Centre d'éducation des adultes du Goéland

Elle dépose une lettre au nom des membres du CPE des enseignants et enseignantes du Centre d'éducation des adultes du Goéland et s'adresse aux membres du conseil des commissaires relativement à l'éducation aux adultes. Un suivi lui sera fait.

C.C.-4256-05-17 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017
- 06.02 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020 – Liste des établissements 2017-2018 – Adoption
- 06.03 Découpage des circonscriptions électorales – Projet de division du territoire de la CSDGS en 11 circonscriptions électorales – Adoption
- 06.04 Demande de modification de l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (**Modification**)
- 06.05 Demande de report des élections scolaires
- 06.06 Participation des commissaires parents au comité exécutif
- 06.07 Structure administrative des directions d'établissement 2017-2018
- 06.08 Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale
- 06.09 Modification de la structure administrative des cadres 2016-2017
- 06.10 Nomination temporaire de la direction des Services éducatifs
- 06.11 Processus de dotation du poste de direction générale adjointe
 - 06.11.01 Processus de sélection
 - 06.11.02 Choix de la firme
 - 06.11.03 Comité de sélection – Nomination des membres
- 06.12 Sport-études Hockey – Louis-Philippe-Paré

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 09.01 Taux d'intérêt sur les arrérages de taxes scolaires
- 09.02 Réactions aux règles budgétaires (**Ajout**)

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment et travaux connexes – École Saint-Isidore-Langevin – Édifice Langevin – Appel d'offres 16-AO-040
- 10.02 Remplacement de l'enveloppe, de la toiture du bâtiment et travaux connexes au CEAG – Édifice Sainte-Catherine – Appel d'offres 16-AO-042
- 10.03 Réfection de l'enveloppe, remplacement de la fenestration, enlèvement d'amiante et travaux connexes – Phase 9 – École de la Magdeleine – Appel d'offres 16-AO-039 (**Ajournement**)
- 10.04 Réfection de la chaufferie, de la toiture, enlèvement d'amiante et travaux connexes – École Jean-XXIII – Appel d'offres 16-AO-043
- 10.05 Réaménagement intérieur – 184, boulevard Salaberry – Appel d'offres 16-AO-044 (**Ajournement**)
- 10.06 Services professionnels en génie électrique et en génie civil pour l'aménagement d'un terrain de football LCF/Soccer à l'école de la Magdeleine – Appel d'offres 16-AO-036-91456SPI
- 10.07 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Constant relatif à la construction et la gestion du nouveau terrain de football soccer synthétique à l'école Jacques-Leber (**Ajout - Ajournement**)

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) – Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2017-2018
- 14.02 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) – Nomination des délégués pour l'année 2017-2018
- 14.03 Coups de cœur de mesdames Marie-Louise Kerneis, Claudine Caron-Lavigneur, Suzanne Gaudette, Maude Simard et de messieurs Éric Allard et Cédric Fontaine (**Ajout**)

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Marche pour l'Alzheimer (**Ajout**)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- 17.01 Calendrier des événements (**Ajout**)

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Activités protocolaires 2017-2018
- 18.03 Calendrier des jours chômés et payés 2017-2018

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-4257-05-17

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4258-05-17

06.12 SPORT-ÉTUDES HOCKEY – LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le désir renouvelé du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré et du conseil des commissaires de poursuivre le développement du programme Sport-études jusqu'en juin 2020 (résolution C.C.-4030-02-16);

CONSIDÉRANT que les élèves de la discipline sportive du hockey composent environ 45 % de la clientèle totale du projet pédagogique particulier de Sport-études à Louis-Philippe-Paré en 2016-2017;

CONSIDÉRANT qu'il est important pour la commission scolaire de maintenir une entente avec la Fédération hockey Québec jusqu'à l'année scolaire 2019-2020 afin d'organiser des services pédagogiques de qualité pour l'ensemble des élèves du programme;

CONSIDÉRANT qu'une offre d'entente a été faite en décembre 2015 afin de conserver la discipline hockey à LPP;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-4219-02-17 adoptée le 14 février 2017 par le conseil des commissaires qui engageait la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à soutenir financièrement la discipline hockey pour la location des glaces de jour au Centre multisport de Châteauguay pour les mois de janvier à avril 2017 pour un montant de vingt-neuf mille huit cent vingt-cinq dollars (29 825 \$).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de réaffirmer le désir du conseil des commissaires à pérenniser la discipline hockey du programme Sport-études à l'école

Louis-Philippe-Paré en engageant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à soutenir financièrement cette discipline sportive pour la location des glaces de jour * au Centre multisport de Châteauguay de la façon suivante :

2016-2017	20 175\$ pour le reste de l'année 2017 pour un montant total de 50 000 \$
2017-2018	Jusqu'à concurrence de 50 000 \$
2018-2019	Jusqu'à concurrence de 50 000 \$
2019-2020	Jusqu'à concurrence de 50 000 \$

* Protocole d'entente commission scolaire, école, fédération sportive, article 3.2 a) v. : la grille horaire des élèves-athlètes est conçue de manière à permettre l'encadrement sportif de ces élèves sur une période de 3 heures consécutives, et sur une base quotidienne entre 7 h 30 et 16 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4259-05-17

06.02 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2017-2020 – LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2017-2018

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation formelle sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (2017-2020), la liste des établissements (2017-2018) et les actes d'établissement (2017-2018) selon les articles 211, 193 et 79 de la *Loi sur l'instruction publique*, cette consultation s'étant déroulée du 7 mars 2017 au 4 mai 2017;

CONSIDÉRANT la prévision des effectifs scolaires du secteur des jeunes et ses besoins en locaux.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent :

- ❖ le **Plan triennal (2017-2018, 2018-2019, 2019-2020) de répartition et de destination des immeubles** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément au document déposé sous la cote 06.02b;
- ❖ la liste **des établissements** de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année 2017-2018, conformément au document déposé sous la cote 06.02b;
- ❖ et délivrent, pour l'année 2017-2018, un **acte d'établissement** à chacune des écoles et à chacun des centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 06.02b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4260-05-17

06.03 DÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES – PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE LA CSDGS EN 11 CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES – ADOPTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES) fixe le nombre de circonscriptions

électorales selon le nombre d'électeurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en date du 9 janvier 2017 on dénombrait 139 957 électeurs inscrits sur la liste électorale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7 de la LES, le ministre peut autoriser une commission scolaire à établir une à cinq circonscriptions électorales de plus que ce qui est prévu à l'article 6 lorsqu'elle estime cela justifié;

CONSIDÉRANT la réponse favorable reçue de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy, dans sa lettre du 10 mai 2013, autorisant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à établir onze (11) circonscriptions électorales, soit une de plus que ce qui est prévu à l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires*, et ce, en lien avec les élections scolaires de novembre 2014;

CONSIDÉRANT la tenue d'une élection scolaire générale en novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'absence de réponse à ce jour à notre lettre du 16 février 2017 transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'honorable Sébastien Proulx, dans laquelle la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries renouvelle sa demande pour l'autorisation d'établir une (1) circonscription électorale de plus que ce qui est prévu par l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES), en vue des prochaines élections scolaires;

CONSIDÉRANT le projet de division du territoire de la commission scolaire en 11 circonscriptions électorales;

CONSIDÉRANT la description des limites des circonscriptions électorales proposées, telle que déposée sous la cote 06.03a;

CONSIDÉRANT la carte électorale des circonscriptions électorales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'octobre 2013, telle que déposée sous la cote 06.03b

CONSIDÉRANT que le projet doit être soumis à une consultation publique, conformément à la *Loi sur les élections scolaires*.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le projet de division du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en 11 circonscriptions électorales soit adopté, sous réserve de l'acceptation par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à la demande de la commission scolaire d'avoir une circonscription électorale supplémentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04 DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 7.5 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES) fixe le nombre de circonscriptions électorales selon le nombre d'électeurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7 de la LES, le ministre peut autoriser une commission scolaire à établir une à cinq circonscriptions électorales de plus que ce qui est prévu à l'article 6 lorsqu'elle estime cela justifié;

CONSIDÉRANT l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires* qui stipule que « Le conseil des commissaires adopte, après le 15 février, mais au plus tard le 1^{er} juin de l'année qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale, un projet de division en circonscriptions aux fins de cette élection »;

CONSIDÉRANT le délai avant de recevoir une autorisation de la part du ministre à la suite d'une demande de dérogation au nombre de circonscriptions;

CONSIDÉRANT notre lettre du 16 février 2017 transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans laquelle la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries renouvelle sa demande pour l'autorisation d'établir une (1) circonscription électorale de plus que ce qui est prévu par l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES), en vue des élections scolaires de 2018;

CONSIDÉRANT qu'en date du 2 mai 2017, la commission scolaire n'a pas encore obtenu de réponse à sa demande de dérogation.

Ce qui fait que deux scénarios doivent être élaborés : un avec l'autorisation et un sans autorisation.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de demander que soit modifié l'article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES) pour que le projet de division en circonscriptions puisse être en vigueur jusqu'à ce qu'un nouveau changement soit requis, et ce, afin d'alléger les procédures de demande de dérogation prévues à l'article 7 de la *Loi sur les élections scolaires* et ainsi éviter que deux scénarios de division en circonscriptions ne doivent être élaborés par la commission scolaire;

de transmettre cette résolution au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et aux commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05 DEMANDE DE REPORT DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Madame Marie-Louise Kerneïš, présidente, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT que la *Loi sur les élections scolaires* (LES) prévoit que les élections scolaires se tiennent au mois de novembre 2018;
- CONSIDÉRANT que les élections provinciales sont prévues en octobre 2018;
- CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) sera déjà centralisé pour les élections provinciales;
- CONSIDÉRANT qu'il sera difficile de trouver du personnel pour participer à l'organisation des élections scolaires puisqu'ils seront déjà monopolisés par les élections provinciales;
- CONSIDÉRANT les travaux d'élaboration du projet de loi 105 modifiant la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et ceux du nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) durant l'année 2017-2018.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que les élections scolaires prévues en novembre 2018 soient reportées afin d'éviter qu'elles se déroulent en même temps que les élections provinciales.

De transmettre cette résolution au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et à toutes les commissions scolaires du Québec.

Madame Sophia Plante, commissaire parent, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 14 commissaires
 ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4263-05-17

06.06 PARTICIPATION DES COMMISSAIRES PARENTS AU COMITÉ EXÉCUTIF

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT la modification à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 sanctionné le 23 novembre 2016;
- CONSIDÉRANT qu'il est maintenant possible que tous les commissaires parents fassent partie du comité exécutif;
- CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires d'inclure les quatre commissaires parents au sein du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les quatre commissaires parents fassent partie du comité exécutif, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4264-05-17

06.07 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Direction générale concernant la répartition des postes et des allocations pour les postes de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT les échanges faits à la séance plénière du 2 mai 2017;

CONSIDÉRANT le retour de la consultation réalisée auprès de l'ADEC.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter la structure administrative des directions d'établissement 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4265-05-17

06.08 DÉSIGNATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* et sur recommandation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire parent,

que les membres du conseil des commissaires désignent monsieur André Guérard, directeur général adjoint, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, pour la période du 9 mai 2017 au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4266-05-17

06.09 MODIFICATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES 2016-2017

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire affiche une hausse de clientèle à la formation générale des jeunes, formation professionnelle et formation générale aux adultes de 2,86 % entre 2014-2015 et 2015-2016 et que cette tendance se maintient pour l'année 2016-2017 ainsi que l'augmentation marquée et constante de la clientèle HDAA;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries s'est vu accorder des subventions de plus de 42 millions en ajout d'espace en août 2016 pour l'agrandissement de deux écoles, la construction d'une école spécialisée et les demandes d'ajout d'espace en cours;

- CONSIDÉRANT la nouvelle législation encadrant les contrats des organismes publics a été adoptée (LCOP);
- CONSIDÉRANT que la commission scolaire a présenté un budget équilibré aux états financiers 2015-2016 et au budget initial 2016-2017, malgré les compressions budgétaires subies depuis les cinq dernières années;
- CONSIDÉRANT que les frais administratifs de 375 \$ par élève en 2015-2016 versus 411 \$ par élève en 2012-2013 représentent une diminution de 6,58 %;
- CONSIDÉRANT le retour de la consultation faite auprès de l'association des cadres (AQCS);
- CONSIDÉRANT le retour de la consultation réalisée auprès de l'ADEC;
- CONSIDÉRANT les travaux découlant de la séance plénière du conseil des commissaires du 2 mai 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de modifier la structure administrative de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, comme démontré en 06.09a, et ce, dès le 10 mai 2017 afin de pouvoir transformer le poste de DGA responsable des Services éducatifs en un poste de DGA responsable de l'organisation scolaire et des ressources matérielles ainsi que le poste de directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire en un poste de Directeur des Services éducatifs et ainsi procéder à l'affichage de ces postes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.10 NOMINATION TEMPORAIRE DE LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Le sujet est retiré et madame Kathlyn Morel, directrice générale, confirme qu'elle assumera l'intérim des Services éducatifs.

06.11 PROCESSUS DE DOTATION DU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

06.11.01 PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de dotation au poste de direction générale adjointe est déposé.

C.C.-4267-05-17

06.11.02 CHOIX DE LA FIRME

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre les activités des Services éducatifs en continuité.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que madame Danielle Melanson soit retenue à titre de conseillère auprès du comité de sélection afin de procéder au processus de sélection du poste de direction générale adjointe de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4268-05-17

06.11.03 COMITÉ DE SÉLECTION – NOMINATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT le processus de dotation du poste de direction générale adjointe (voir le document 06.11.01);

CONSIDÉRANT que la présidence du conseil des commissaires fait partie d'office du comité de sélection et qu'il y a lieu de désigner trois autres membres du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les trois membres du conseil des commissaires suivants : messieurs Éric Allard, André Dugas et madame Suzanne Gaudette soient désignés comme membres du comité de sélection pour le comblement du poste de direction générale adjointe à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, ainsi que madame Marie-Louise Kerneï, présidente.

Que messieurs Cédric Fontaine et Alain Lemieux, commissaires, soient désignés comme substituts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-4269-05-17

09.01 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES SCOLAIRES

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le libellé de l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique* « La taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la commission scolaire ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que le taux d'intérêt nominal annuel sur les arrérages des comptes de taxe scolaire et autres comptes à recevoir en souffrance soit maintenu à 15 % pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4270-05-17

09.02 DEMANDE AU MEES DE RÉPARTIR LES RESSOURCES SELON LES RÈGLES ET LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES EN VIGUEUR À NOTRE COMMISSION SCOLAIRE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les nouvelles allocations découlant de la politique nationale sur la réussite scolaire par école;

CONSIDÉRANT que les réinvestissements annoncés par ces mesures sont significatifs et permettront de

mettre en place des interventions basées sur des pratiques probantes;

CONSIDÉRANT que pour certaines mesures maintenant spécifiquement dédiées aux établissements, des masses salariales centralisées ont déjà été ajoutées pour regrouper les ressources afin d'éviter le saupoudrage des ressources à chacun des établissements, qui seuls, auraient eu de la difficulté à embaucher et avoir du personnel stable et que le lien d'emploi ainsi créé a généré une sécurité d'emploi;

CONSIDÉRANT le principe de subsidiarité introduit par le projet de loi 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique (LIP);

CONSIDÉRANT que l'intégration de ces effectifs doit se faire selon les processus des conventions collectives et que les choix de moyens des établissements s'en trouveront limités dans le temps;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procède annuellement à l'évaluation des besoins des établissements afin de répartir équitablement les ressources;

CONSIDÉRANT que le montant des allocations ciblées est fixe et le même pour toutes les écoles, ce qui aurait comme conséquence qu'une petite école de moins de 100 élèves aurait le même montant qu'une plus grande école de 700 élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

- ❖ que nous puissions répartir équitablement les ressources selon les règles, les critères de répartition des ressources et notre processus de consultation en vigueur;
- ❖ d'établir rapidement les mécanismes de reddition de comptes afin de répartir équitablement les ressources;
- ❖ de pérenniser les investissements selon un plan quinquennal d'investissement;
- ❖ et de souligner qu'après plusieurs années de compressions budgétaires, l'éducation préscolaire, primaire, secondaire, la formation professionnelle et la formation générale aux adultes deviennent une priorité et que des réinvestissements sont considérés pour assurer la réussite de tous les élèves et développer des milieux d'apprentissage sains et stimulants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-4271-05-17

10.01 RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE SAINT-ISIDORE-LANGEVIN – ÉDIFICE LANGEVIN – APPEL D'OFFRES 16-AO-040

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que la soumission de l'unique soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment et travaux connexes à l'école Saint-Isidore-Langevin, édifice Langevin à **Les Constructions B. Martel inc.**, de Salaberry-de-Valleyfield, pour un montant forfaitaire de trois cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent quarante-huit dollars (394 248,00 \$) avant les taxes, soit quatre cent cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-six dollars et soixante-quatre cents (453 286,64 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 mai 2017.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4272-05-17

10.02 REMPLACEMENT DE L'ENVELOPPE, DE LA TOITURE DU BÂTIMENT ET TRAVAUX CONNEXES AU CEAG – ÉDIFICE SAINTE-CATHERINE – APPEL D'OFFRES 16-AO-042

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de l'enveloppe, de la toiture du bâtiment et travaux connexes au CÉAG - Édifice Sainte-Catherine à **Les Constructions B. Martel Inc.**, de Salaberry-de-Valleyfield, pour un montant forfaitaire de cinq cent onze mille cent dix-sept dollars (511 117,00 \$) avant les taxes (587 656,77 \$ taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 mai 2017.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE, REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION, ENLÈVEMENT D'AMIANTE ET TRAVAUX CONNEXES – PHASE 9 – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – D'OFFRES 16-AO-039

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Ce sujet est ajourné au 6 juin 2017.

C.C.-4273-05-17

10.04 RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE, DE LA TOITURE, ENLÈVEMENT D'AMIANTE ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE JEAN-XXIII – APPEL D'OFFRES 16-AO-043

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de la chaufferie, de la toiture, enlèvement d'amiante et travaux connexes à l'école Jean-XXIII à **T3P Construction inc.**, de Longueuil, pour un montant forfaitaire d'un million cent neuf mille cent soixante-quatre dollars (1 109 164,00 \$) avant les taxes, soit un million deux cent soixante-quinze mille deux cent soixante et un dollars et trente et un cents (1 275 261,31 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 4 mai 2017.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.05 RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR – 184, BOULEVARD SALABERRY – APPEL D'OFFRES 16-AO-044

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Ce sujet est ajourné au 30 mai 2017.

C.C.-4274-05-17

10.06 SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE ET EN GÉNIE CIVIL POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL LCF/SOCCER À L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES 16-AO-036-91456SPI

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le Règlement sur les contrats de services des organismes publics qui prévoient la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophia Plante, commissaire parent,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir le service professionnel suivant pour l'aménagement d'un terrain de football LCF/soccer avec piste d'athlétisme à l'école de la Magdeleine :

Génie électrique et génie civil
Comeau Experts-Conseils

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, en lien avec le présent octroi de contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.07 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-CONSTANT RELATIF À LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DU NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL SOCCER SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE JACQUES-LEBER

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Ce sujet est ajourné au 30 mai 2017.

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

C.C.-4275-05-17

14.01 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2017-2018

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2017-2018 et consente à cette fin une somme de cent soixante-douze dollars et quarante-six cents (172,46 \$), toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4276-05-17

14.02 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2017-2018

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire parent,

que madame Claudine Caron-Lavigueur et monsieur Cédric Fontaine, commissaires, soient désignés délégués de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.03 COUPS DE CŒUR

Coups de cœur de monsieur Éric Allard, commissaire

LPP en spectacle : les 28 et 29 avril 2017. Bravo aux organisateurs et aux élèves. Excellent spectacle!

Coups de cœur de madame Marie-Louise Kerneis, présidente

Vernissage du comité culturel : très belle qualité d'œuvres et de témoignages des employés « artistes ». Félicitations au comité culturel et à Mademoiselle Stephanie Chan, élève de la 4^e secondaire de l'école de la Magdeleine qui était pianiste lors de la soirée.

Coups de cœur de madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire

École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond : spectacle des élèves le jeudi 13 avril en après-midi. Plusieurs élèves et groupes d'élèves ont participé au spectacle et plus de 400 adultes étaient présents.

École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond : souper spaghetti le vendredi 5 mai : 725 personnes étaient présentes. Félicitations aux 19 membres de l'OPP pour l'organisation. 15 élèves et 15 membres du personnel ont également agi à titre de bénévoles. Les profits estimés à environ 10 800 \$ serviront à l'organisation des activités gratuites à l'ensemble des élèves et à améliorer le parc-école. Félicitations!

École Saint-Bernard : 1^{er} rendez-vous de la communauté à l'école Saint-Bernard-de-Lacolle. Bel accueil pour les familles et les partenaires de la communauté. Environ 200 personnes se sont présentées dont 150 ont soupé à l'école. Des jeunes et des adultes intéressés à connaître les services et à participer aux activités dont le thème était *Les saines habitudes de vie*. Félicitations!

Coups de cœur de monsieur Cédric Fontaine, commissaire

Défi Bougeons ensemble! : très belle organisation. Félicitations aux organisateurs!

Coups de cœur de madame Suzanne Gaudette, commissaire

Soirée des bénévoles du comité de parents : bravo! Belle organisation. Des félicitations sont également adressées à madame Valérie Roy, commissaire parent, niveau primaire, qui a été honorée à cet événement.

Coups de cœur de madame Maude Simard, commissaire

Projet personnel de monsieur Jacob Gauthier, élève de cinquième secondaire de l'école de la Magdeleine, qui a initié la démarche afin que l'école reçoive sa certification « École équitable ».

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Madame Sophia Plante, commissaire parent, informe les membres du conseil des commissaires que madame Isabelle Vermette, commissaire parent, niveau secondaire, a remis sa démission en date du 3 mai 2017. Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, la remerciera pour tout son apport. Une élection aura lieu lors de la rencontre du comité de parents le 17 mai prochain.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, informe les membres du conseil des commissaires que la marche pour l'Alzheimer se tiendra le 28 mai prochain.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les multiples invitations des activités de fin des classes dans nos écoles.

17.01 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, attire l'attention des gens sur le calendrier des événements déposé au point 17.01. Il sera déposé sur le Portail.

Elle remercie son équipe à la Direction générale et les directions de service pour tout leur support depuis son entrée en fonction.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

18.02 ACTIVITÉS PROTOCOLAIRES

18.03 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS 2017-2018

C.C.-4277-05-17

19.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance soit ajournée le mardi 30 mai 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2016-2017\10. 9 mai 2017 - 1312.doc